

Le Tahitien Poutaveri est mort, Marion-Dufresne poursuit son expédition

Le 7 février 1772 - Poivre au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/30 f°263

Le 7 février 1772

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte par ma lettre n°5 en date du 26 octobre dernier de l'expédition que j'avais faite de deux bâtiments commandés par M. Marion Dufresne, en exécution des ordres du Roi, pour le transport de l'indien Poutavéri dans sa patrie.

M. Marion en partant de ce port est allé relâcher à l'île de Bourbon où l'indien Poutavéri qui avait emporté d'ici le germe de la petite vérole, a été attaqué. Aussitôt M. Marion a appareillé de l'île de Bourbon qui n'a point encore éprouvé cette contagion, et dans la crainte de la porter au cap de Bonne-Espérance où il devait aller prendre une partie des provisions de sa campagne, il a fait route pour la baie du Fort Dauphin sur l'île de Madagascar. M. Marion espérait passer quelques jours dans cette baie pour donner le temps à l'indien Poutavéri de se rétablir avant de faire route pour le cap de Bonne-Espérance. Deux jours après son arrivée au Fort Dauphin, l'indien Poutavéri est mort malgré tous les soins qu'on a pu prendre de lui pendant sa maladie. Si dans ce moment, j'avais été à portée de M. Marion, j'aurais arrêté son expédition dont l'objet ordonné par le Roi ne pouvait plus avoir lieu depuis la mort de l'indien Poutavéri. M. Marion a cru devoir continuer cette même expédition dans l'espérance de faire quelques découvertes utiles, et en conséquence il s'est rendu au cap de Bonne-Espérance, d'où il m'a écrit qu'il allait suivre son premier projet de campagne, en pénétrant dans la mer du Sud par le détroit qui est entre la Nouvelle Zélande et la terre de Diémen.

M. Marion a la réputation d'un excellent officier de mer, je suis persuadé qu'il fera les plus grands efforts pour rendre son voyage utile. Cette campagne se fait toute entière à ses frais, j'en ai simplement fait faire les avances de la Caisse et des magasins du Roi. M. Marion nous a donné ici des cautionnements pour ces avances et nous a hypothéqué tous les biens qu'il possède dans cette colonie, lesquels paraissent suffisants pour répondre de la sûreté des deniers du Roi.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, etc.

Poivre

* * *